

Les Bilans pédagogiques et financiers des organismes de formation: Principaux résultats entre 2004 et 2007 en Rhône-alpes

Juin 2009

Rappel de la commande

- **Commande interne au service études et statistique de la future DIRECCTE par le service du contrôle de la formation professionnelle (SRC) (réactualisation du travail 2002)**
- **A la fin 2007, inscription de la thématique « formation professionnelle » dans les projets de programme de travail de l'observatoire des mutations économiques**
 - **Le SEPES propose d'articuler les points de convergence entre les deux préoccupations**
 - **l'exploitation des BPF comme premier jalon**

sommaire

PARTIE I - Contexte actuel de la formation professionnelle

- Juridique européen et français**
- financier national**

PARTIE II- Exploitation des BPF des OF en Rhône-Alpes

Éléments de conclusion

Partie 1 : contexte actuel

Européen

Lisbonne 2000 Objectif pour 2010 : construire un « espace économique basé sur le savoir le plus compétitif et le plus dynamique du monde » dont :

- Croissance importante des investissements dans les « ressources humaines »
- Réduire de moitié le nombre de jeunes sortant du 2^{ème} cycle sans diplôme
- Équipement des écoles en Internet et multimédia
- Créer un cadre européen de savoir-faire fondamentaux acquis à tout âge
- Créer un cadre européen de référence pour les qualifications de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle

Contexte national : 3 dates-clés (suite)

1971 : Les enjeux de l'article 1 de la loi valables encore aujourd'hui

- « La formation professionnelle permanente constitue une obligation nationale. Elle comporte une formation initiale et des formations ultérieures destinées aux adultes et aux jeunes déjà engagés dans la vie active ou qui s'y engagent. Ces formations ultérieures constituent la « formation professionnelle continue ». La formation professionnelle continue fait partie de l'éducation permanente »
- introduction d'un droit à la formation à l'initiative du salarié, qui entre dans la NAO

2004 : ANI – LOI

- formation des *chômeurs*, formation *tout au long de la vie* et DIF
- 1,6% de la masse salariale au lieu de 1,5%
- Négociation des priorités, objectifs et moyens de la formation professionnelle **tous les 3 ans au lieu de 5**. Avis du CE sur les conditions de mise en œuvre des contrats de professionnalisation et sur la mise en œuvre du DIF.

2009 : 7 janvier ANI

- Développement de la formation tout au long de la vie
- *Professionnalisation et sécurisation des parcours*
- Constitution d'un fonds paritaire de sécurisation des parcours
- Développement de la VAE
- « Acteurs » de la formation professionnelle

Constats financiers nationaux 2006

- **Montant : 27 milliards d'euros dont 4,5 pour l'apprentissage**

tout compris : fonctionnement : 61%
rémunération des stagiaires : 37%
investissements : 2%

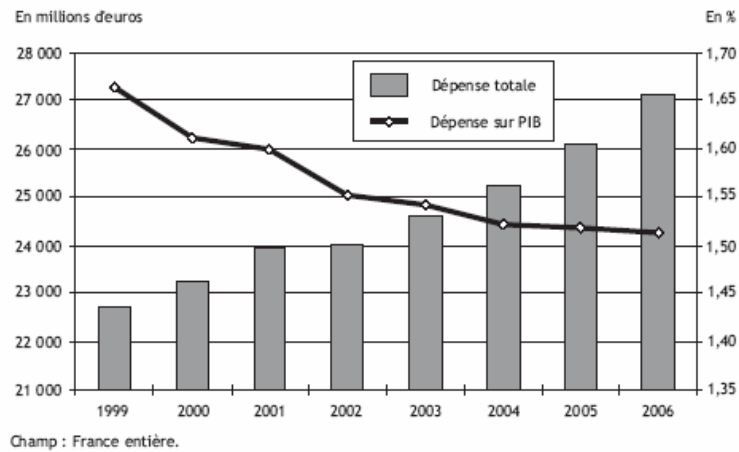
- **+3% entre 1999 et 2006 (Régions +12%)**

- **Les principaux financeurs :**

- Entreprises 11 milliards
- Etat (employeur) 5 milliards
- Etat (pour les 1/3) 4,4 milliards
- Conseils Régionaux 3,7 milliards

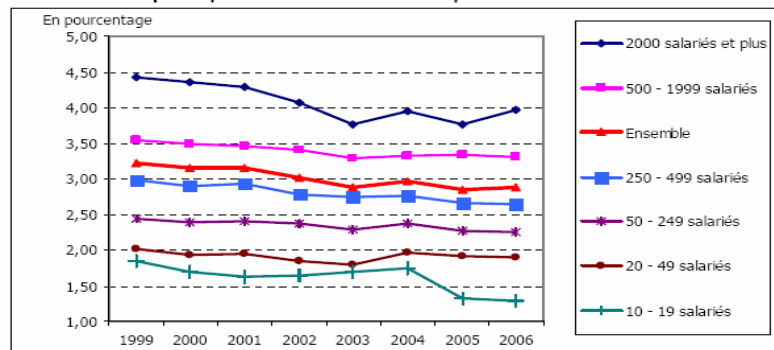
Constats nationaux (suite)

Dépense globale pour la formation professionnelle et l'apprentissage



Baisse générale du poids de la masse salariale consacrée à la FP

Taux de participation financière des entreprises à la formation continue



Les stagiaires concernés (2006)

- * 60% environ des montants globaux pour les actifs occupés des secteurs privé et public
- * 12% pour les chômeurs
- * 25% pour les jeunes actifs en emploi et au chômage

Selon les financeurs

ENTREPRISES :

- 80% pour leurs salariés du privé
- 20% pour les jeunes en apprentissage ou insertion

ETAT :

- 40% pour ses agents
- 19% pour les demandeurs d'emploi
- 24% pour les jeunes dont 17% pour l'apprentissage
- 16% pour les actifs occupés du privé (FPC dans le supérieur, Cnam, VAE..)

CONSEILS RÉGIONAUX :

- 47% pour les apprentis
- 22% pour les jeunes en insertion professionnelle
- 19% pour les demandeurs d'emploi
- 8% pour les actifs occupés
- 5% pour les agents publics

Sommaire

PARTIE I - contexte actuel et enjeux de la formation professionnelle

PARTIE II- Exploitation des BPF en Rhône-Alpes

Avertissement

Résultats

2-1 Les organismes de formation

2-2 - L'activité des OF

Éléments de conclusion

Limites de la source

BPF : obligatoire tous les ans ; renseignés par les OF, transmis au ministère du travail

→ Indication partielle sur l'activité de la formation professionnelle

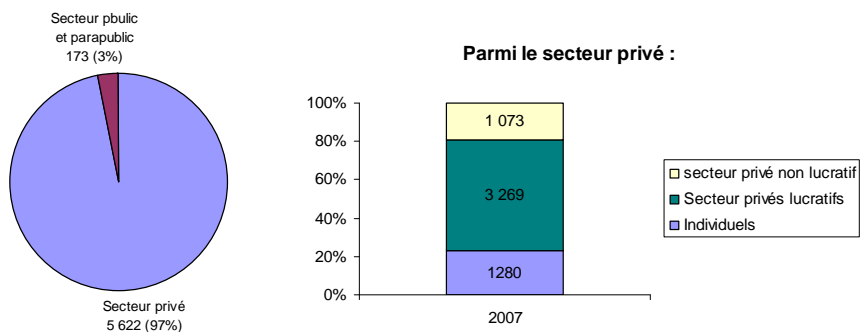
- uniquement les formations externes, y.c. les prestations d'évaluation (VAE) ou d'accompagnement (Bilans de compétences).
- Possibles déclarations d'actions de formation par les organismes conduites dans d'autres départements ou dans des régions voisines
- Exclusion
 - du volet formation de l'apprentissage (formation initiale)
 - de la formation dispensée par l'AFPA faite sur commande de l'Etat (« commande publique »)

Limites de la source (suite)

- Exploitation de 2004 à 2007 : pour 2007, retour de 80% des bilans au lieu de 85% à 86% précédemment
- Uniquement les organismes
 - dont le siège social est en Rhône-Alpes
 - des établissements situés en RA dont le siège est à Paris et qui sous certaines conditions et à leur demande peuvent être comptabilisés en RA
- Enregistrement des *entrées* en formation, non des stagiaires comme individus
- Niveau de formation pris en compte : niveau de la formation dispensée, non celui des individus
- Pas de distinction par sexe

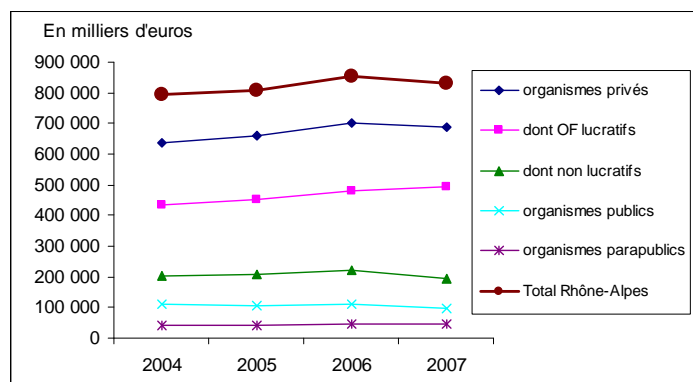
Résultats en Rhône-Alpes – Les organismes

Nombre de bilans déclarés 2007 : 7500 (12% de la France) dont 5795 exploitables



Organisme de Formation avec la formation professionnelle continue comme activité principale : 25% en 2000 ; 16% en 2007

Le chiffre d'affaires des organismes de formation



80% relève des organismes privés => 60% par privé lucratif, en hausse ; recul du non lucratif

20% relève des organismes publics => le poids en nombre d'OF est de 3%

Nb: le volume du CA est minoré compte tenu de la non relance faite auprès des organismes en 2007

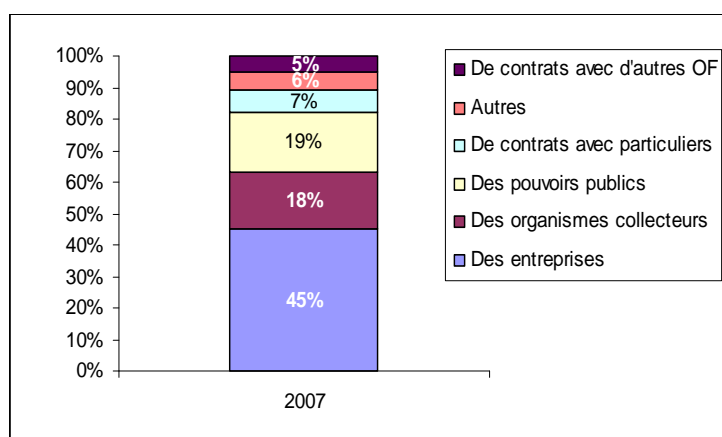
en 2007

44% des OF assurent 2% d'un CA < 15 000 €

4% des OF assurent 56% d'un CA > 750 000 €

Origine des financements réalisés au titre de la formation continue

Financement en provenance :



Baisse des financements en provenance des pouvoirs publics : -5 points depuis 2004

Sommaire

PARTIE I - Contexte actuel et enjeux de la formation professionnelle

PARTIE II- Exploitation des BPF en Rhône-Alpes

1 - rappel de la commande

2 - les résultats

2-1 Les organismes de formation

2-2 L'activité des OF

Éléments de conclusion

L'activité des organismes de formation

- Les entrées en formation

Evolution en volume du nombre d'entrées en formation

Rhône-Alpes	2006	évolution moyenne annuelle depuis 2004
organismes privés	1 648 900	5,6%
organismes publics	166 600	-1,3%
organismes para publics	62 600	5,4%
TOTAL	1 873 000	4,8%

source: BPF

Les entrées en formation dans les organismes privés en 2007

Salariés :	70%
Demandeurs d'emploi particuliers:	10%
particuliers:	6%
autres : (bénévoles, dirigeants...)	14%

et dans les organismes publics ou parapublics en 2007

Salariés :	49%
Demandeurs d'emploi particuliers:	12%
particuliers:	21%
autres :	18%

**L 'activité des OF : durée moyenne (en heures) des formations réalisées
selon le statut des stagiaires**

**Des durées moyennes supérieures pour les particuliers (65 h) et
demandeurs d'emploi (63h) par rapport aux salariés (52h)**

Des durées variables selon les prestataires:

OF privés => 48H en moyenne

OF publics => 77 H en moyenne

Selon les stagiaires et les prestataires :

- les DE dans OF privés : => 52H

- les DE dans OF publics => 114H

- les salariés dans OF privés : => 53H

- les salariés dans OF publics => 75H

Les spécialités de formation des 10 premières spécialités (60% des entrées en formation)

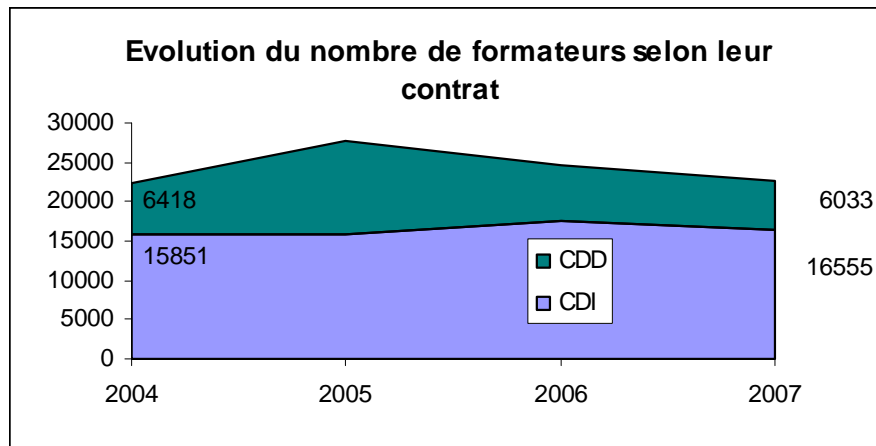
Libellé des formations	rang en 2004	rang en 2006	rang en 2007
326- Informatique traitements de l'information et réseaux de transmission	3	2	1
344- Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance (y compris hygiène et sécurité)	1	3	2
331 - santé	2	1	3
415 - Développement des capacités d'orientation, d'insertion ou de réinsertion sociales et professionnelles	5	4	5
413 - Développement des capacités comportementales et relationnelles	9	6	6
315 - RH gestion du personnel, ,gestion de l'emploi	7	5	7
312- commerce, vente	11	8	8
311- Transport,manutention, magasinage	10	7	9
314 - Comptabilité et gestion	4	9	10

nb:en 2007, au 4ème rang venait la rubrique "autres" signifiant ne sait pas ou un choix par défaut

Les durées selon les spécialités de formation

Durée moyenne par spécialités de formation (en heures)	2004	2007	évolution moyenne annuelle 2004/2007
326 - Informatique, traitements de l'information, et réseaux de transmission de données	27	20	-9%
344- Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance (y compris hygiène et sécurité)	19	15	-6%
331- santé	46	41	-4%
415 - Développement des capacités d'orientation, d'insertion ou de réinsertion	37	26	-10%
413 - Développement des capacités comportementales et relationnelles	24	30	9%
315- RH , gestion du personnel, gestion de l'emploi	73	125	24%
312- commerce, vente	86	70	-6%
311- Transport,manutention, magasinage	34	31	-3%
314- Comptabilité et gestion	25	56	39%
<i>durée moyenne pour les 10 premières spécialités hors rubriques autres</i>	37	36	-1%

Les formateurs



Quelques pistes de réflexions...

- Quelles conséquences d'un retrait du secteur public et parapublic ?
La spécialisation par profil de stagiaires en fonction du statut de l'OF est-elle souhaitable ? Quelle conséquence sur la « mixité » des participants ou non ?

- La part minoritaire des OF dont l'activité principale est la FPC et leur diminution est-elle interprétable comme une volonté de rendre complémentaire les activités de formation, d'audit, de conseil ?
Quelle compatibilité entre ces dernières ?

Comment lever les inégalités d'accès à la formation du point de vue de la taille des entreprises (creuser pour les écarts sexués, entre territoires) ?

- Que signifie l'absence de « formation aux techniques industrielles fondamentales » dans les 10 premières spécialités dispensées en RA ? L'accentuation de formations ayant trait au « savoir-être » ?
- Faut-il mettre la formation professionnelle au service de la professionnalisation ou de la qualification ? Quelle transversalité de la formation entre les branches professionnelles ?
- Faut-il sécuriser le parcours ou le salarié ?